

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00037
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000406
Commission	Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Action culturelle - Convention d'objectifs avec l'association KABANACO, Compagnie du Grand Delta - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Saint-Étienne soutient les équipes artistiques et souhaite accompagner les projets de médiations et d'échanges des savoirs en valorisant les pratiques d'éducation artistique et culturelle comme vecteurs éducatifs et d'épanouissements individuels et collectifs.

Pour sa part, l'association KABANACO - Compagnie du Grand Delta propose depuis sa création en 2003, de découvrir la culture et les valeurs africaines à travers différentes propositions (ateliers de danse, musique, concerts, repas..) dans une approche et une pratique pluridisciplinaire.

■ **Motivation et opportunité**

Dans l'objectif de contribuer à l'attractivité et au développement de la vie culturelle du territoire stéphanois, l'association KABANACO - Compagnie du Grand Delta s'est rapprochée de la Ville de

Saint-Étienne afin d'établir un partenariat portant sur l'organisation du Défilé de la 19^{ème} Biennale de la danse" pour son projet de défilé participatif nommé « KETALA ».

Ce défilé vise à renforcer l'accessibilité d'une offre culturelle qualitative à travers un événement international en direction de tous les stéphanois. Ce projet participatif se concrétise par 2 défilés : un défilé stéphanois et un défilé à Lyon au printemps 2021.

Dans ce cadre, la Ville de Saint-Étienne apporte son soutien au défilé de la biennale de la Danse piloté l'association KABANACO - Compagnie du Grand Delta.

Dans un souci de bonne pratique entre la Ville de Saint-Étienne et l'Association KABANACO - Compagnie du Grand Delta, il est utile de formaliser les contributions de chacun au projet via une convention d'objectifs.

Le projet de défilé intitulé "Kétala", porté par l'association KABANACO s'inscrit dans le projet plus global de la Biennale de la Danse, projet d'ampleur nationale qui permet de donner une visibilité accrue aux acteurs de la danse du territoire stéphanois.

Initié en 2019, le projet de défilé devait trouver son aboutissement en 2020. La crise sanitaire Covid 19 a contraint les organisateurs de la biennale de la danse de décider du report de la manifestation générale dont le défilé en 2021.

Au travers de ce conventionnement la collectivité affirme son soutien à la compagnie dans l'organisation de ce défilé. Pour mémoire les montants de subvention attribués sont de 25 000 € pour les années 2019 (6 000 €) et 2020 (19 000 €).

■ Contenu

les partenaires s'engagent à :

Ville de Saint-Étienne : accompagne le développement de ce projet par :

- des moyens matériels avec la mise à disposition gracieuse d'espaces jusqu'au 31 mai 2021,
- le développement de partenariats avec des mises en contact et en réseau avec des acteurs multiples du territoire stéphanois (Cité du Design, cité des Aînés....),
- des moyens matériels avec pour la préparation et la mise en œuvre de ce projet des subventions attribuées en 2019 et 2020.

L'association KABANACO - Compagnie du Grand Delta s'engage :

- à concevoir le projet « Kétala » dans une approche d'éducation artistique et culturelle en direction de l'ensemble de la population stéphanoise,
- à utiliser les ressources attribués par la Ville dans le respect et aux seules fins de réalisation des objectifs définis à l'article I de la présente convention,
- à fournir un rapport moral et financier justifiant de la réalisation des actions et de l'utilisation des fonds une fois le projet finalisé.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)				
Département				
Région				
État				
Europe				

SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention d'objectifs liant la Ville à l'Association KABANACO - Compagnie du Grand Delta,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire reste joint au présent dossier.

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU